DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2024

Un homme exécuté sommairement en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date du 18 avril 2024, au quartier Mirango I, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Marie, un homme non identifié a été battu par Roger Manirakiza, chef du quartier Mirango I et chef de sécurité de ce même quartier, membre du parti CNDD-FDD, chauffeur de Bénigne Rurahinda, épouse de feu Général Adolphe Nshimirimana. Selon des sources sur place, vers 15 heures, Roger a arrêté cet homme inconnu à la 12ème avenue de ce même quartier l'accusant de banditisme et l'a battu. Selon les mêmes sources, après cet acte commis par Roger, la population s'est révoltée contre lui et le présumé auteur a appelé le renfort des jeunes Imbonerakure et la victime a été conduite à bord d'un tricyclette communement appelé « Tuk Tuk » à la zone Kamenge pour être détenu mais elle a rendu son âme au cours du chemin. Les policiers du poste de police de Kamenge ont pris la mesure d'arrêter Roger Manirakiza et le corps de la victime a été directement conduit à la morgue de l'hôpital Roi Khaled par le chef de quartier Kavumu, Adelaïde Ntihabose. En date du 23 avril 2024, Roger était détenu au cachot du poste de police de la Kamenge.

Un enfant tué par un policier en commune et province Ruyigi

En date du 1er avril 2024, vers 15 heures, près du commissariat de police de Ruyigi, en province Ruyigi, Breece, âgé de 16 ans, habitant le quartier Gasanda, commune et province Ruyigi, a été tué par le prénommé Lin, policier du commissariat de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été attrapé en train de fumer du chanvre, mais ils étaient au nombre de 4. Les 3 qui étaient ensemble ont pris fuite et Lin a été attrapé par ce policier. Lin a été frappé à l'aide des bottines au niveau de la poitrine. L'enfant a été conduit à l'hôpital de Ruyigi par sa mère Sylvie, veuve et il est mort le lendemain en date du 2 avril 2024. Le présumé auteur n'a pas été inquiété par contre il a été muté vers une autre position non encore connue.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

En date 2 mai 2024, vers 6 heures du matin, sur la sous colline Nyabitwe, colline Mukoro, zone et

LIGUE ITEKA

commune Bugendana, province Gitega, Elvis Ndayisenga, âgé de 31 ans, marié et père d'un seul enfant a été tué suite aux coups de bâtons lui infligés par Zabulon Hatungimana, Elvis Ntirandekura, Pierre Claver Bukuru, Donatien Ngenakumana, Jean Ngenakumana, Louis Ndoricimpa, Bosco Hakizimana et Jérémie Manirakiza, tous membre de la milice Imbonerakure.

Selon des sources sur place, la victime avait passé le début de la soirée de la veille de son assassinat au cabaret sis à cette sous colline Nyabitwe tout près de son domicile. Vers 20 heures, il s'est chamaillé avec un groupe de jeune Imbonerakure qui d'habitude font des rondes nocturnes dans des champs de riz où ce défunt lui-aussi avait des plantations de riz. La victime a demandé à ces Imbonerakure pourquoi ils passent la nuit au cabaret au moment où ils devraient être sur leur travail dont la cause de leur dispute. A 20 heures, la victime a quitté le cabaret pour se rendre dans des champs. A son retour, il a dit aux autres riziculteurs qui se trouvaient dans ce cabaret que dans la vallée il n'y avait personne pour veiller sur leurs champs.

Selon les mêmes sources, vers minuit, quand la victime est sortie dehors, ces Imbonerakure qui avaient resté en dehors de sa maison pour attendre sa sortie de la maison, l'ont pris de force et sont partis avec lui dans la vallée. Ils l'ont ligoté et l'ont battu jusqu'au point de mourir. Le lendemain, ces veilleurs sont revenus sur ce cabaret avec la victime encore sous les cordes et il rendu son âme immédiatement. Le corps sans vie de la victime a été évacué vers la morgue de la Clinique Cunywe par un chauffeur du véhicule qui avait été loué par l'administrateur de la commune Bugendana puis dans l'après-midi vers la morgue de l'hôpital Mutaho en attendant son enterrement digne et que l'OPJ Urbain Baranyizigiye termine l'interrogatoire des présumés auteurs de ce crime.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 10 mai 2024, sur la colline Ryamukona, commune Kabarore, province Kayanza, Philippe Nsabimana âgé de 22 ans, membre du parti CNDD-FDD, tenant un bistrot au centre Rurwiza de la même colline, père de deux enfants, a été tué par des Imbonerakure dont Niyonkuru Victor et Kaze, tous informateurs du président de la coopérative CDP qui extrait des mines en commune Kabarore.

Selon Jean Berchimas Nsaguye, administrateur communal, la victime avait franchi la vallée de Muremure frontalière de Huye au Rwanda où il allait au marché d'Iviro au Rwanda pour s'approvisionner en boissons appelées Mitsing fabriquées au Rwanda qu'il commercialise au centre Rurwiza surtout en cette période de pénurie des boissons de la BRARUDI.

Attrapé à Kabarore, ces Imbonerakure l'ont volé une somme de deux millions et l'ont battu à mort avant de le transpercer à l'aide d'une arme blanche dit "ikimito" au niveau de l'oreille gauche et le corps sans vie a été jeté dans la rivière Kanyaru.

Un témoin oculaire qui gardait les vaches à la colline Ryamukona affirme avoir tout vu et a appelé au téléphone Léandre Nyabenda, chef collinaire Ryamukona et celui-ci a alerté la population sur le cas.

Le chef collinaire et la population ont attrapé Victor Niyukuri et Kaze et le corps du défunt qui s'était noyé dans la rivière Kanyaru a été repêché par des rwandais qui l'ont ensuite remis à l'administration collinaire Ryamukona. Le corps sans vie de la victime a été conduit CDS

LIGUE ITEKA

Ryamukona où il a passé la nuit.

Le lendemain, le procureur de la République à Kayanza s'est rendu au CDS pour obliger la famille du défunt à procéder aux funérailles, ce qui n'a pas marché car la famille réclamait que la justice soit faite avant d'enterrer le leur. La famille de la victime a décidé de mettre le cadavre de Philippe Nsabimana dans la camionnette du procureur le même jour craignant la décomposition étant donné que le CDS Ryamukona n'est pas doté d'une chambre froide pour conserver les cadavres. Le procureur de la République à Kayanza a transporté en date du 11 mai 2024 ce corps sans vie à la morgue de l'hôpital Kayanza.

Selon un témoin qui a contacté par téléphone l'administrateur communal Kabarore, il a fait savoir que la victime portait sur lui des minerais, des informations qui sont niés par plus d'un parmi la population de Kabarore. Victor Niyonkuru et son compagnon Kaze ayant tué Nsabimana Philippe sont gardés au cachot communal Kabarore avec d'autres deux Imbonerakure qui sont complices dans cet assassinat et dont les noms restent inconnus par notre source.

Signalons que Victor Niyonkuru avait été libéré de la prison de Ngozi il y a deux ans après avoir purgé le quart de sa peine, accusé de meurtre par préméditation.

Un détenu mort en commune Burambi, province Rumonge

En date du 2 mai 2024, sur la colline Busaga, commune Burambi, province Rumonge, Emmanuel Ciza, cultivateur, est mort à son arrivée à l'hôpital de Burambi en province Rumonge.

Selon un membre de sa famille, Ciza est mort après une nuit de détention à la position de la police à Busaga en commune Burambi province Rumonge. Il a été évacué ce même jour par des policiers de la position où il avait passé la nuit. La victime avait été arrêtée en date du 1er mai 2024 par ces policiers pendant qu'il se bagarrait dans un bistrot se trouvant sur la colline Busaga toujours dans la même commune. Ces policiers ont passé la nuit en le battant étant déshabillé et versant de l'eau sur son corps. Le matin, craignant pour sa mort sur cette position, ces policiers l'ont évacué à bord d'une moto de transport jusqu'à l'hôpital de Burambi.

Le corps sans vie de la victime a été enterré en date du 5 mai 2024 au cimetière de Burambi vers 18 heures sur ordre de l'administrateur communal de la commune Burambi Marie Fabiola Ndayikeza pour fausser les enquêtes.

Des sources policières disent que deux policiers de la position de police à Busaga ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes le 4 mai 2024. Ils ont été détenus au cachot de la police du commissariat provincial à Rumonge.

Un membre de la milice Imbonerakure tué en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 9 mai 2024, sur la sous-colline Kamenge, colline et zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean Nsengiyumva, âgé de 30 ans, membre de la milice Imbonerakure, a été poignardé par trois de ses collègues Imbonerakure dont Evariste Nahimana alias Cobra, âgé de 35 ans, après le forfait commis la veille où il a confisqué à lui seul l'argent volé non loin du chef-lieu de la commune Mugina.

LIGUE ITEKA

Selon un Imbonerakure sous couvert d'anonymat qui n'a pas pris part à ce meurtre, la colère a monté chez les trois autres Imbonerakure de ce vol et ont décidé de l'éliminer à l'aide du couteau. Après le forfait, Evariste Nahimana alias Cobra a été arrêté par des policiers du poste de police de Mugina et les 2 autres ont pris le large et sont recherchés par les services de sécurité.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNL retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 11 mai 2024, le matin, sur la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza, un corps sans vie d'Epipode Yamuremye, âgé de 35 ans, membre du parti CNL tenant un bistrot à la colline Busokoza a été retrouvé tout près de son domicile.

Selon le chef collinaire, Medick Nsengiyumva, l'avant-midi du 10 mai 2024, la victime était au chef-lieu de la commune pour se faire enregistrer avec sa fiancée à l'état civil. Dans cette après-midi même, la victime a partagé un verre de bière avec ses amis. Certains des Imbonerakure dont Léonard Ndayambona, Mamberesi, Claude, Onias Ntunzwenayo et Ezéchiel sont venus prendre de la bière à ce bistrot de Yamuremye.

À l'heure de la fermeture du bistrot, ces Imbonerakure ont insisté d'accompagner Epipode chez lui à la maison. Arrivés à la sous-colline Kirwati, ces Imbonerakure l'ont tué à coups de matraque au niveau de la tête et ont conduit son corps sans vie près de son domicile à la colline Busokoza. Le corps du défunt a été vu le matin par les passants qui ont informé le chef collinaire Medick Nsengiyumva et celui-ci en a informé les autorités administratives.

Ces Imbonerakure ont été conduits au cachot communal Butaganzwa et le corps sans vie de Yamuremye a été enterré le lendemain matin par sa famille à la colline Busokoza.

Une personne fusillée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 mai 2024, vers 23 heures, à la 15ème avenue, tout près de l'hôpital du peuple, au quartier Mirango, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Jonathan Ndihokubwayo, âgé de 24 ans, a été fusillé par le Caporal-chef Alexandre Rwasa. Selon la famille de la victime, Jonathan vaquait à ses activités de conducteur des travaux dans la province Muyinga. En date du 24 mai 2024, il est descendu à Bujumbura pour participer dans la remise de dot de son ami. Les cérémonies ont terminé vers 23 heures et Jonathan et ses amis sont rentrés à la maison. Arrivés à quelques mètres, une équipe des gens les a menacés en les accusant de ne pas les saluer. Juste à quelques mètres de cet endroit, ils se sont trouvés encercler par des gens qui voudraient voler leurs téléphones portables. Jonathan en se défendant pour ne pas être volé sa chaînette, il a fini par être fusillé à l'aide du pistolet par le policier Alexandre Rwasa. Après avoir commis ce forfait, l'auteur a essayé de fuir mais il a fini par être arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Kamenge par des policiers qui gardaient l'hôpital du peuple. Caporal-chef Alexandre Rwasa gardait l'honorable Félix Mpozeriniga, du parti CNL de l'aile GIRUKWISHAKA Nestor.

Deux détenus morts en commune et province Makamba

En date du 11 juin 2024, aux cachots des instances judiciaires en moins de 24 heures, deux détenus

LIGUE ITEKA

sont morts suite à la négligence des autorités pénitentiaires. Jérôme Ndikuriyo est mort dans le cachot du parquet de Makamba, après avoir manqué l'autorisation d'aller se faire soigner car il avait une maladie depuis un certain temps. Des sources proches du parquet disent que la victime avait été arrêtée en date du 8 mai 2024 suite aux conflits fonciers. Selon les témoins, il avait gagné un procès mais le perdant a refusé de récolter les patates douces qui se trouvaient dans la partie que le tribunal avait cédée à Jérôme Ndikuriyo. Ce dernier a récolté les patates douces puis les a acheminées devant l'OPJ pour contraindre le propriétaire du champ de patates douces à venir récupérer sa récolte mais l'OPJ l'a interpellé. Jérôme Ndikuriyo a été transféré au cachot du parquet de Makamba par l'officier du ministère public.

En date du 12 juin 2024, vers 3 heures, dans les enceintes du commissariat communal de Makamba, un jeune détenu est mort suite à sa maladie chronique "l'asthme". Il a eu une crise de cette maladie qui a provoqué une mort subite. Les codétenus ont essayé d'alerter les gardiens du cachot qui, à leur tour ont alerté l'officier de la police judiciaire sans succès. La victime avait été arrêtée par la police en date du 9 juin 2024 suite aux conflits familiaux. La victime est originaire du quartier Gatwenzi, de la colline Nyabigina. Son corps a été transféré à la morgue de l'hôpital Makamba.

Une personne fusillée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2024 indique qu'en date du 28 mai 2024, vers 19 heures, tout près de la rivière Kanyaru, sur la colline Ryamukona, commune Kabarore, province Kayanza, Cleophace Manirumva, âgé de 38 ans, marié et père de 2 enfants, a été fusillé par des policiers du poste de police de Kanyaru qui patrouillaient dans cet endroit. Selon des témoins oculaires, la victime portait un sac de café et les policiers ont cru qu'il faisait le trafic vers le Rwanda. Cleophace était soupçonné du trafic mais personne ne l'avait encore attrapé. Le matin du 29 mai 2024, Berchmans Nsanguye, administrateur de la commune Kabarore a donné l'ordre à la population d'enterrer Cleophace sans faire des enquêtes.

Une personne fusillée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 4 juin 2024, vers 16 heures, sur la colline Mukubano, zone Muyange, commune Nyanza-Lac, province Makamba, Jean Bosco Dukundane, âgé de 28 ans, cultivateur, a été tué fusillé par APC Boniface Hakizimana, matricule 11245, policier du commissariat de police de Makamba, ex-PMPA du CNDD-FDD. Selon des témoins oculaires, ce dernier faisait partie de l'équipe des policiers qui étaient en mission de sécuriser les centres de passation du Concours National dans la zone de Muyange mais par après ils ont profité de l'occasion pour faire face aux motards qui allaient outre les normes du code de la route. Quand APC Boniface commençait à imposer une amande sans quittance de 50.000 fbu au premier motard Elie Ntakirutimana, membre du parti CNDD-FDD, ses collègues se sont révoltés. Alors, ces policiers ont imposé une force en tirant en l'air des balles réelles. Comme ces motards étaient eux aussi des anciens combattants, ils ont décidé de croiser le fer avec le policier Boniface qui a répliqué et tirant deux balles sur la poitrine de Jean Bosco et il a rendu l'âme sur le champ. Son cadavre a été enterré le lendemain et le présumé auteur a été conduit au cachot du commissariat de police de Makamba. Les taxis

LIGUE ITEKA

motards ont toujours accusé les policiers de la province Makamba de procéder aux saisies brutales de leurs motos certains sans même porter des uniformes policières où il y a eu même des blessés que ça soit du côté des passagers, des motards ou des policiers.

Une personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 8 juin 2024, sur la sous colline Mpungenge, colline Mugoyi, zone Jene, commune Kabarore province Kayanza, Joseph Habiyaremye âgé de 28ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tué par le commissaire communal de police Moïse Arakaza connu sous le sobriquet de "Nyeganyega" accompagnés de ses deux AT.

Selon des sources sur place, ces gardes du corps se sont rendus au domicile de Joseph vers 6 heures du matin pour y mener une fouille-perquisition sans mandat et ils ont accusé la victime de pratiquer une fraude de café vers le Rwanda mais ils n'ont trouvé aucune graine de café dans sa maison. Selon les mêmes sources, il a été beaucoup battu quand on lui demandait de montrer les sacs de café parche qu'il commercialise frauduleusement au Rwanda. Deux de ses voisins dont Pierre alias Sunzu et Sindayigaya ont été aussi battus avant d'être transférés par ces policiers au commissariat communal sis à la colline Bukanya.

LIGUE ITEKA